

# ASSOCIATION DES RIVERAINS DES QUARTIERS FOURQUEUX ET ENVIRONS

Gilles HUGOT 27, rue de Fourqueux 78100 Saint-Germain-en-Laye  
gilles.hugot@free.fr

Saint-Germain-en-Laye, le 25 juin 2006

Monsieur le Président,

L'association que je préside est une association de quartier de Saint-Germain-en-Laye, celle des riverains de la rue de Fourqueux, dénomination que prend le CD 98 dans la partie urbaine de notre ville. Cette lettre à la CPDP est destinée à alimenter le débat et à vous faire part outre quelques remarques générales, de préoccupations spécifiques à notre quartier qui est bien plus concerné par le prolongement de la A 104 que sa situation géographique ne pourrait le laisser croire en première analyse.

Tout d'abord, il semble que dans le débat public en cours, il y a un grand absent qui est celui du prolongement de la partie sud de la Francilienne, au-delà d'Orgeval vers Saint-Quentin en Yvelines. A cet égard, il ne nous paraît pas raisonnable de ne pas traiter du bouclage de l'A104 dans son ensemble. Un réseau routier forme un tout et nous ne comprenons pas que l'on continue à vouloir réaliser des infrastructures d'intérêt régional et national à partir du raboutage de pièces et de morceaux (cf. la liaison ferroviaire entre Saint-Germain Grande ceinture et Noisy-le-Roi). Tout en étant des partisans convaincus de la prolongation de l'A104, nous regrettons la limitation du projet à Orgeval car elle suppose l'intégration d'une partie de l'A 13 dans la Francilienne ce qui risque d'entraîner son élargissement dans la traversée de la Forêt de Marly dont nous sommes presque riverains.

Ceci nous amène tout naturellement à nos problèmes spécifiques qui n'ont guère été pris en compte dans les études d'impact qui ont concerné principalement les grands axes de circulation. Le CD 98 est (avec le CD 30) une des rares voies secondaires de communication entre le sud et le nord du département des Yvelines dans la région de Saint-Germain. Sur ce CD 98, qui s'appelle rue de Fourqueux à Saint-Germain, on constate de plus en plus un report de trafic de transit important, notamment de poids lourds, voire même de convois exceptionnels, qui cherchent à rejoindre la RN 13 ou la RN 184. Dans la mesure où le prolongement de la Francilienne contribuera à réduire dans notre rue cet appel de trafic vers (ou en provenance de) la RN 13 ou la RN 184 en évitant Saint-Germain, nous sommes favorables au projet. Etroite, bâtie en façade sur toute sa longueur, sinueuse, potentiellement dangereuse pour les piétons malgré les mesures prises par la municipalité de Saint-Germain, la rue de Fourqueux est totalement inadaptée à la circulation des poids lourds (et encore moins des convois exceptionnels). En outre, son statut de départementale constitue un obstacle à tout aménagement significatif (interdiction aux poids lourds), et l'empêche d'être une rue de ville à part entière ce qu'elle ne pourrait devenir que si elle perdait son rôle de voie de transit vers la RN 13. Le fait que l'on ait édifié un mur anti-bruit le long du CD 98 dans sa traversée de

Mareil-Marly confirme bien qu'il y a un problème de nuisances dues à la circulation. En résumé, nous sommes las que notre rue serve de voie d'irrigation de la RN 13 et de la RN 184. Il est évident que nous attendons comme tous les saintgermanoises des bénéfices du prolongement de la Francilienne, même si le projet soumis au débat ne constitue à notre sens qu'une première étape avant le bouclage total de l'A 104, c'est-à-dire y compris dans le sud des Yvelines.

Pour conclure, nous ne sommes pas seulement les riverains d'une voie saturée, nous ne sommes pas seulement des habitants de Saint-Germain, nous sommes des citoyens et comme tels nous sommes très attachés à la préservation d'une Forêt dont l'intérêt est essentiel pour notre région parisienne. Ce dernier point nous semble déterminant en faveur du tracé ROUGE.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre haute considération.

Gilles HUGOT  
Président